



5, CHEMIN DU POMMIER
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50
FAX (41.22) 919 41 60
E-MAIL postbox@mail.ipu.org
ADR. TELEGR. INTERPARLEMENT GENEVE

Genève, le 15 juin 2009

REUNION-DEBAT PARLEMENTAIRE DANS LE CADRE DU FORUM PUBLIC DE L'OMC 2009

Genève, 30 septembre 2009

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Depuis quelques années, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) tient régulièrement des manifestations publiques annuelles où les participants – occupant des fonctions diverses - gouvernement, parlement, société civile, entreprises, universités et médias - réfléchissent ensemble au fonctionnement du système commercial multilatéral et se penchent sur l'état d'avancement du Programme de Doha pour le développement. Le **Forum public de l'OMC** constitue désormais un rendez-vous important du calendrier international.

Une autre tradition s'est développée en parallèle qui consiste à organiser des réunions-débats parlementaires dans le cadre général de la tenue des Forums publics de l'OMC. Ces réunions sont axées sur les centres d'intérêts particuliers des parlementaires qui se spécialisent dans le commerce international et elles sont étroitement liées au processus connu sous le nom de *Conférence parlementaire sur l'OMC*, qui est conduit grâce à l'action concertée de l'UIP et du Parlement européen et qui constitue *de facto* la dimension parlementaire de cette organisation intergouvernementale.

Le Forum public de l'OMC se tiendra cette année dans les locaux de l'OMC, à Genève, du 28 au 30 septembre, et aura pour thème général *Problèmes mondiaux, solutions mondiales : Vers une meilleure gouvernance mondiale*. Cette manifestation intervient dans un contexte où la crise économique et financière mondiale fait des ravages, le commerce international se contracte, la tentation protectionniste est forte et les négociations de Doha dans l'impasse.

Dans le prolongement du thème général du Forum public 2009 de l'OMC, la **réunion-débat parlementaire** s'intitulera *Le protectionnisme peut-il protéger le commerce ? Le point de vue du législateur*. Cette question devrait présenter un intérêt particulier pour les parlementaires qui contrôlent l'action des pouvoirs publics dans le domaine du commerce international et qui sont confrontés aux tendances protectionnistes induites par le ralentissement de l'économie et la récession sociale.

La réunion-débat parlementaire se tiendra le **mercredi 30 septembre 2009**, de **9 à 11 heures**, dans la **salle CRI** au **Siège de l'OMC** (Centre William Rappard). La réunion sera ouverte à tous les parlementaires et autres personnes dûment accréditées pour le Forum de l'OMC, dans la limite de la capacité de la salle. Une interprétation en anglais, en espagnol et en français sera assurée par le Secrétariat de l'OMC.

Le programme détaillé de la réunion-débat sera affiché sur le site web de l'UIP, à l'adresse suivante : <http://www.ipu.org/splz-f/wto-forum09.htm>, en août. On notera que la réunion-débat parlementaire n'est qu'une manifestation parmi une quarantaine d'autres qui figurent dans le programme exceptionnellement riche du Forum public de l'OMC, qui s'étale sur trois journées entières.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter les informations concernant le Forum public 2009 de l'OMC et la Réunion-débat parlementaire à l'attention des instances parlementaires et des parlementaires spécialisés dans les questions de commerce international, qui suivent les activités de la Conférence parlementaire sur l'OMC.

Veuillez noter en outre que, conformément à la pratique de l'OMC, les participants doivent se charger eux-mêmes de tout ce qui concerne visa, voyage et hébergement à Genève. Il leur faut par ailleurs s'inscrire suffisamment tôt au moyen du **formulaire d'inscription** qu'ils trouveront sur le site web de l'OMC, à l'adresse suivante : http://www.wto.org/french/forums_f/ngo_f/forum09_background_f.htm. Les formulaires dûment remplis sont à retourner **directement au Secrétariat de l'OMC** avant la date limite officielle fixée par l'OMC. Il ne sera pas possible de s'inscrire sur place.

Je précise que le Secrétariat de l'UIP ne s'occupe pas des questions logistiques touchant à l'organisation du Forum public de l'OMC. Pour des raisons pratiques, dont la tenue de la 121^{ème} Assemblée de l'UIP à Genève peu après le Forum public de l'OMC, le Secrétariat de l'UIP **ne sera pas en mesure** d'aider vos délégués pour ce qui concerne l'hébergement et autres arrangements à Genève, dont la responsabilité incombe à chaque participant.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.



Anders B. Johnsson
Secrétaire général